

LA CONSOMMATION D'ALCOOL AU TRAVAIL, UNE FORTE PRÉOCCUPATION DES ENTREPRISES

Dans un récent sondage sur les usages de drogue au travail*, il apparaît que 91% des dirigeants, encadrants et responsables des ressources humaines interrogés constatent qu'il existe des consommations de « substances psychoactives » en entreprise. Pour 85% de ces dirigeants, ces usages sont une véritable préoccupation, notamment parce qu'ils ont un impact sur le travail de leurs salariés.

Parmi ces substances, c'est l'alcool qui est, de loin, leur première préoccupation.

Pour les dirigeants, l'alcool est le produit qui génère le plus grand nombre de conséquences problématiques dans l'entreprise. Par ordre d'importance, les premières répercussions potentielles qu'ils citent portent sur la productivité, la qualité du travail fourni et les risques d'accident ou de maladie professionnelle.

Face à des problèmes d'abus de substances psychoactives au travail, les dirigeants ont tendance à avoir recours à la réponse individuelle (85%) mais les mesures collectives sont aussi largement utilisées (82%).

Sur le plan individuel, le personnel encadrant recherche d'abord le dialogue avec le salarié (69%) et en second lieu il fait appel au médecin du travail (65%). Le dépistage arrive en dernière place des mesures citées par les dirigeants interrogés (15%).

Sur le plan collectif, les actions de formation ou de sensibilisation du personnel et de l'encadrement (51%) devancent l'aménagement du règlement intérieur et des moyens de contrôle (48%). La mise en place d'une politique globale de santé, de sécurité et de prévention est la troisième mesure citée (46%).

Pour en savoir plus sur l'analyse qui peut être faite de cette étude, consultez le document de l'OFDT.

Articles en lien :

[La consommation d'alcool des Français](#)

[Les conséquences sanitaires et sociales de la consommation d'alcool](#)

*sondage BVA commandé par la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (Mildeca) et analysé par l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (Ofdt) (1)